

PROGRAMME DE FORMATION

Les personnes vulnérables : boîte à outils pour solutions sur mesure

Tour d'horizon des stratégies à mettre en œuvre pour répondre aux besoins spécifiques de chacun en matière de protection juridique et économique mais également en matière de transmission.

Date: 3 déc. 2024 | 10h-12h

Durée: 2 heures

Type / Prix: 190 €

Objectifs:

- Déterminer les personnes concernées
- Connaître les dispositifs légaux prévus pour gérer ces personnes vulnérables et leur patrimoine
- Faire un état des lieux des solutions alternatives à proposer aux clients pour dessiner une stratégie adaptée.

Contenu pédagogique:

Les majeurs :

- Les régimes de protection légaux
 - Sauvegarde de justice, Curatelle, Tutelle
- Les alternatives aux régimes de protection légaux
 - La représentation dans le couple marié
 - L'habilitation familiale
 - Le mandat de protection future
- Les solutions « juridiques » à la protection du majeur protégé
 - Libéralités graduelle/résiduelle ou démembrée
- Les solutions « produits » à la protection du majeur protégé
 - Assurance-vie
 - Contrat Rente Survie et Epargne Handicap
 - Assurance dépendance

Les mineurs :

- La gestion de l'enfant et de son patrimoine
 - L'administration légale
 - Les libéralités avec tiers administrateur
 - Le testament de tutelle
- La protection économique de l'enfant
 - L'assurance-vie
 - La rente éducation

Heures réglementaires:

CGPI

- IAS / DDA : 2 heures
- IOBSP / DCI : 2 heures

Experts-comptables

- 2 heures

Cette formation valide uniquement les heures indiquées ci-dessus

Format:

Replay

Moyen pédagogique:

Diaporama (notions métier, exercices d'application, questionnaires de compréhension)

Public visé:

Tous professionnels du patrimoine : CGPI, Banquiers, Assureurs, Notaires, Avocats, Agents immobiliers, Experts-Comptables...

Moyen d'évaluation: Quiz d'évaluation des acquis

Accessibilité aux personnes
en situation d'handicap

Toutes nos formations sont adaptables aux personnes porteuses d'un handicap

